



Assemblée Générale ordinaire du 23 Janvier 2020

Ordre du jour :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ 1 - Accueil et vérification du quorum➤ 2 - Rapport moral du président - Bilan des activités 2019 puis vote➤ 3 - Rapport financier 2019 - Rapport des contrôleurs aux comptes et vote du quitus au trésorier➤ 4 - Élection des contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021 puis vote➤ 5 - Budget prévisionnel 2020 puis vote➤ 6- Vote du règlement intérieur et du montant des cotisation 2020-2021➤ 7 - Validation du résultat des élections du CA 2020 puis vote.➤ 8 - Questions diverses |
|---|

1 – Accueil et vérification du quorum :

Le président ouvre l'Assemblée Générale avec 52 membres actifs et 50 procurations déposées, soit 102 membres présents ou représentés. Quorum atteint.

2 – Rapport moral du Président – Bilan des activités 2019 et vote:

Le président présente son rapport moral et le bilan des activités de l'APEM et des sections.

Il présente notamment :

- la nouvelle permanente Aurélie Rostomov que l'APEM a embauchée en CDI depuis juillet dernier.
- Le bilan des activités des sections. L'APEM compte aujourd'hui 37 sections dont le bilan est globalement en hausse ou stable. Le nombre d'adhérents est également en hausse.
- Il a également souhaité un bon rétablissement à Michel Schneider responsable de la section œnologie et actuellement en arrêt. En attendant son retour, des fidèles de la section vont assurer la transition.
- Jean Marc Destruel, annonce son départ après 5 ans en tant que président.
- Il est rappelé que certains membres de l'APEM ont activement participé à l'organisation du festival de musique qui s'est tenu au mois de septembre.



Vote : (102 votants)

- Pour : 102
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 – Rapport financier 2019 - Rapport des contrôleurs aux comptes et vote du quitus au trésorier : (P. Cosentino, trésorier)

Le rapport financier a été fourni aux adhérents avec les convocations à l'assemblée générale. Le trésorier développe certains points de ce rapport, notamment :

- l'intérêt de la dématérialisation des factures, et des paiements pas virement
- concernant les « prêts et subsides », en 2019 l'APEM a fait un don de 1000 €, montant qui sera en partie comblé par les intérêts du livret bleu.
- Un dépassement budgétaire anecdotique pour la Bibliothèque et plus inquiétant pour la section Yoga du Rire qui a cessé son activité en cours d'année. Le total de ces dépassements est compensé par le montant équivalent en report d'adhésions
- Très bonne gestion de leur budget par certaines sections
- Exemple du Foot déficitaire en 2018 : aucun souci en 2019

Le trésorier signale un déficit du BAL VS Noël qui sera compensé par une écriture comptable pris sur subventions non totalement utilisées de l'Espace Météo, du Forum semaine découverte, du BAL VS Théâtre et de l'oenologie.

En conclusion fin 2019, l'APEM affiche un bilan financier équilibré mais l'effort des trésoriers a été conséquent cette année pour obtenir ce résultat. Le trésorier insiste sur la nécessité d'accompagner et former les responsables de section et, pour l'ensemble de l'équipe de trésoriers et la permanente, une rigueur sans faille lors de la saisie dans les logiciels.

Rapport des commissaires aux comptes E. Dubouchet et D. Mayer:

Les commissaires aux comptes observent que la dématérialisation a facilité le contrôle.

Elles ont noté que les sections Capoeira et Roller et Yoga du rire n'ont pas d'activité comptable.

rq: La responsable de la section danse regrette que le retard dans l'enregistrement des chèques entraîne des difficultés dans la gestion des sections.

Vote du quitus au trésorier :

Vote : (102 votants)

- Pour : 102
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le bilan du budget 2019 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.



4 -Election des contrôleurs aux comptes :

Pour 2020-2021 deux contrôleurs aux comptes sont élus à l'unanimité, E. Dubouchet et L. Dorel.

Vote : (102 votants)

- Pour : 102
- Contre : 0
- Abstentions : 0

5 - Budget prévisionnel 2020 puis vote :

Le trésorier présente le prévisionnel avec un « Budget » de 155 519 € hors BAL VS (contre 192 800 en 2018 et 191 600 en 2017 incluant sans doute les BAL VS).

La demande de subvention sera de 46 323 € hors report (50 935 en 2018 et 50 279 en 2017)
Il est constaté un report subventions de 3 357 €

Cette année verra probablement une baisse d'activités ou celle des demandes de subvention, constatée par ailleurs par le CLAS Sud

Le trésorier fait également part de deux remarques :

- Le budget Oenologie est abondé, afin de ne pas pénaliser cette activité qui sera poursuivie avec un intérim du responsable de cette section, actuellement empêché.
- Deux projets que le bureau propose à la subvention :
 - Changement des éléments du mur d'escalade
 - Changement des tissus du tissu aérien
 -

6- Vote du règlement intérieur et du montant des cotisation 2020-2021

Le trésorier propose une stabilité des adhésions avec toutefois une légère baisse pour les extérieurs pour des raisons techniques permettant d'éviter une confusion entre des montants identiques pour différents types d'adhésion.

Pour des modifications de tarifs plus substantielles, une projection pluri-annuelle sera faite.

	Agents Météo/	Agents Météo/	partenaires	partenaires	extérieurs	extérieurs
--	---------------	---------------	-------------	-------------	------------	------------



	DGAC ancien tarif	DGAC nouveau tarif	ancien tarif	nouveau tarif	ancien tarif	nouveau tarif
individuel	30	30	33	33	50	49
Famille	50	50	55	55	82	82

Vote : (102 votants)

- Pour : 100
- Contre : 0
- Abstentions : 2

Le trésorier annonce son intention de quitter la charge de trésorier qui, si le CA le valide, sera reprise par F. Sarter. Un des membres de l'équipe de trésoriers adjoint cède également sa place.

7 - Validation du résultat des élections du CA 2019 puis vote

La composition du conseil d'administration varie sensiblement cette année puisque le président J.M. Destruel, Yann Michel, Stéphane Paban, et Michel Schneider quittent le CA, Nathalie Bouillot D. Mayer et B. Mornet le rejoignent.

Résultat du vote des adhérents aux élections du Conseil d'Administration de l'APEM (137 votes exprimés) :

Dominique BESSON	élue
Nathalie BOULLOT	élue
Philippe COSENTINO	élu
Alice DALPHINET	élue
Colette DEHONDT	élue
Isabelle DESTRUEL	élue
Marion FAUGERES-LAGLEYRE	élue
Delphine MAYER	élue
Catherine MEUREY	élue
Bruno MORNET	élu
Françoise PALAIZINES-BOSC	élue
Olivier PEYRAT	élu
Frédéric SARTER	élu

Vote : (102 votants)

- Pour : 102
- Contre : 0
- Abstentions : 0



L'élection du Conseil d'Administration est validée à l'unanimité par l'assemblée générale.
Une prochaine réunion du CA aura lieu pour élire le bureau de l'APEM.

8-Questions diverses

- O. Peyrat présente rapidement les pistes d'évolutions qu'il envisage pour l'association notamment, la création de commissions se consacrant entre autre aux finances, à l'arbre de Noel, relations avec les sections, création d'une carte APEM pluri-annuelle...
Ces commissions auront pour mission d'avancer sur leur sujet et les présenteront au CA.
- Certains adhérents évoquent des problèmes d'accès au pôle social (badge)-
- L. Dorel de la section groupe musique expose un projet -encore à préciser- de soirée/forum artistique sur les thèmes de l'engagement et de l'utopie, rassemblant les membres de l'APEM, mais aussi les retraités, les AMAP, les élèves et plus largement tous les engagés du site.

Fait à Toulouse, le 8/02/2020

La Secrétaire

Le Président

